



MOT DU MAIRE

La canicule s'est installée, dès le début de l'été sur notre pays, avec son lot de désagréments, plus ou moins supportables pour chacun et chacune d'entre nous. Je ne peux qu'une nouvelle fois, encourager les personnes âgées et vulnérables à contacter l'équipe municipale pour un accompagnement ou un simple conseil pour faire face à ces très fortes chaleurs. Je sais pouvoir compter sur la solidarité de chacune et chacun d'entre vous si votre voisin ou votre voisine se trouve en difficulté.

Et dire que certains doutent encore du phénomène de réchauffement climatique et de ses conséquences sur notre vie de quotidienne ! Pendant ce temps, d'autres s'adaptent et prennent des mesures individuelles ou collectives relatives à leur consommation énergétique pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est modestement le cas de notre commune.

Cette météo caniculaire n'a pas empêché que le traditionnel feu de la Saint-Jean soit encore une réussite. Plusieurs centaines de personnes sont venues partager un moment festif et musical. Si cet évènement est encore possible, on le doit à son traditionnel organisateur, l'Amicale Laïque, qui a su mobiliser des « bénévoles d'un jour », venus juste pour l'occasion, prêter main-forte aux membres de l'association. Cette solidarité, pour que perdure cet évènement, témoigne du bien vivre ensemble à Gimeaux.

Dès la rentrée de septembre il sera doublement question de « vivre ensemble ».

Tout d'abord nos enfants vont devoir « apprendre » avec leurs copains de Davayat ; la rentrée scolaire se fera dans le cadre du nouveau Regroupement Pédagogique Intercommunal « Davayat, Yssac-la-Tourrette, Gimeaux ». L'équipe pédagogique sera totalement renouvelée ; les échanges ont déjà été nombreux et fructueux avec les deux nouvelles enseignantes. Je ne peux m'empêcher à travers ces quelques lignes, de remercier, pour sa fidélité à l'école de notre village, Monsieur Martin, directeur de l'école communale depuis septembre 1991, qui a fait valoir ses droits pour une retraite bien méritée. Le bien vivre ensemble, c'est aussi à l'école !

Ensuite, la Maison Commune va être mise en service ; les travaux sont terminés. Mairie, salle polyvalente, salle des associations, médiathèque-relais, accueilleront leurs premiers usagers d'ici la fin de l'été. Cet équipement saura, j'en suis sûr, rassembler les différentes générations pour qu'il fasse encore bon vivre à Gimeaux.

Bel été à tous !

Sébastien Guillot,
Maire de Gimeaux

LA MAISON COMMUNE BIENTÔT ACCESSIBLE

Ça y est !

L'été 2025 devrait normalement marquer la mise en service de la Maison Commune. Les entreprises ont peu à peu quitté le chantier qui dure depuis mai 2024.



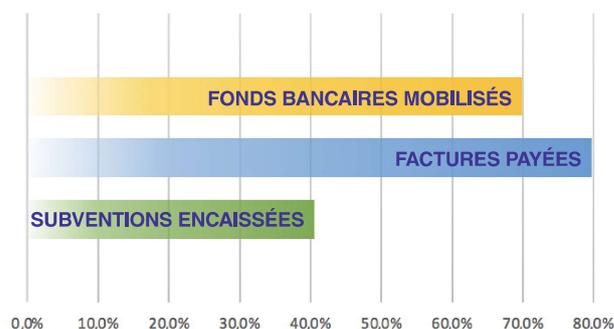
L'ensemble des divers espaces devrait accueillir leurs futurs utilisateurs et usagers, au fur et à mesure de la livraison définitive des travaux par les entreprises.

La dernière phase de travaux qui consiste à la vitrification de l'ancien parquet, conservé de l'ancienne salle des fêtes, sera lancée après le transfert définitif du

secrétariat de mairie et de l'agence postale communale dans les nouveaux locaux. Ces dernières semaines, la municipalité s'est lancée dans l'équipement des locaux : matériel de cuisine pour l'office/bar, des étagères pour le local à archives, du mobilier de bureau et matériel informatique pour le secrétariat de mairie, tables (moins lourdes !!) et système audio/vidéo pour la salle polyvalente, matériel de sécurité/incendie, signalétique interne et externe. La somme de 2 000 euros a été engagée par le conseil municipal.

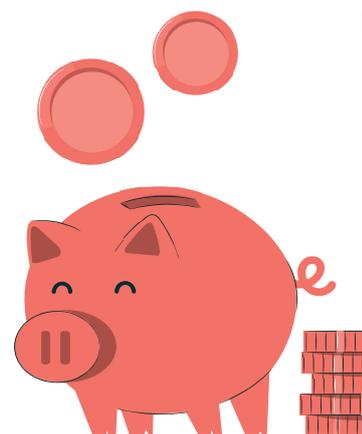
L'inauguration de la Maison Commune devrait intervenir à l'automne prochain. Il est bien entendu que tous les Gimeaudais seront conviés à ce moment important de l'Histoire de la commune.

Recettes et dépenses au 1^{er} juillet 2025

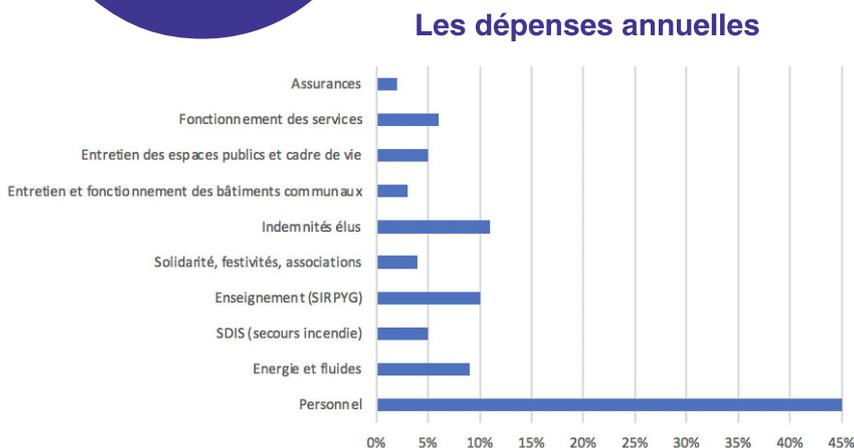
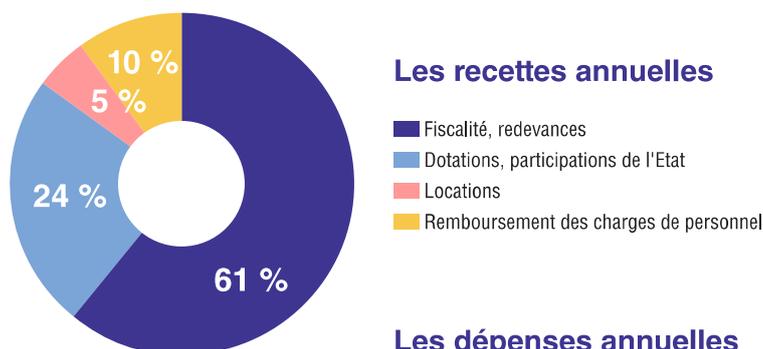


UN BUDGET 2025 ENTRE « RETOUR À LA NORMALE » ET INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

L'exécution budgétaire 2024 et le budget prévisionnel 2025 restent toujours fortement marqués par l'opération d'investissement concernant les travaux sur la Maison Commune. Mais la section de fonctionnement (celle qui permet aux services municipaux de « vivre » toute l'année, revient au standard d'une commune comme Gimeaux. Le solde de clôture des comptes en fin d'année 2024 s'élève à 152 000 €.



> BUDGET DE FONCTIONNEMENT

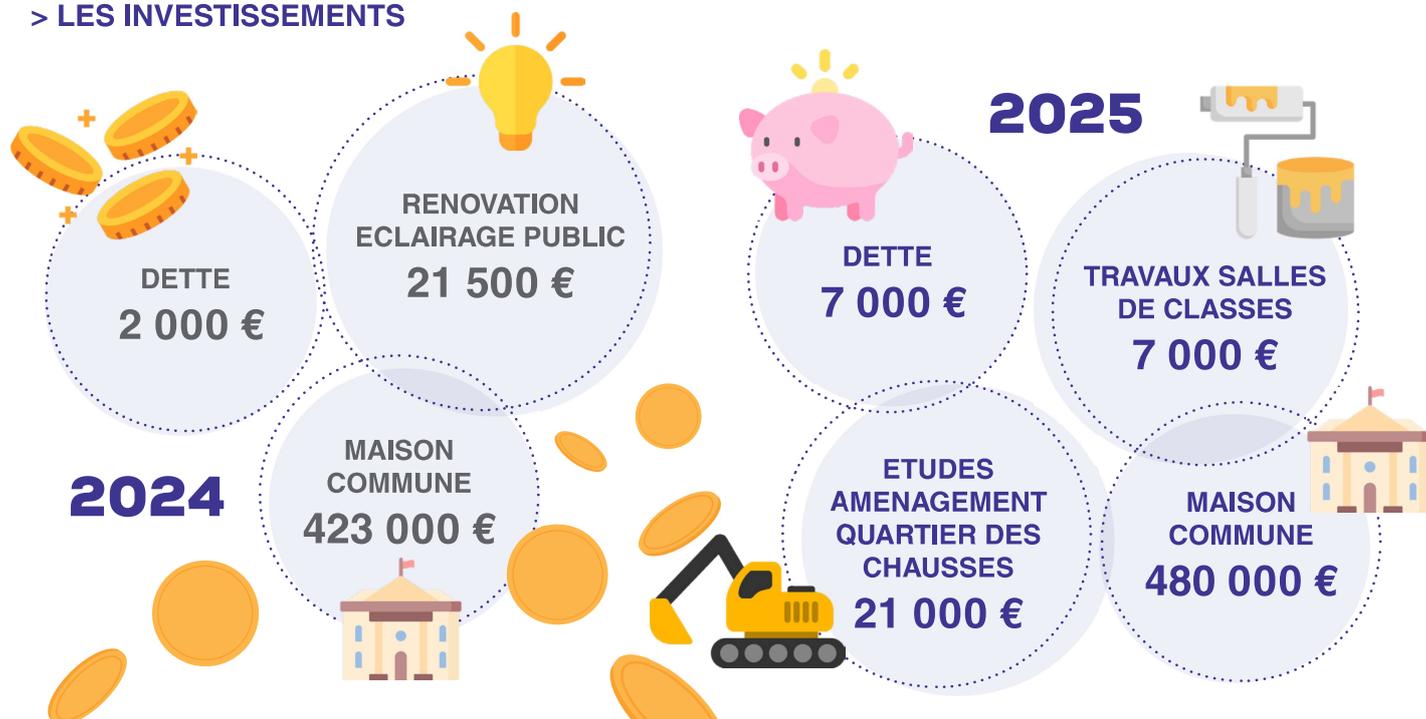


Après plusieurs années fortement marquées par l'inflation, la hausse du coût de l'énergie, le maintien en congé longue maladie d'un agent et son remplacement, les dépenses de fonctionnement sont aujourd'hui légèrement supérieures à 200 000 € ; les recettes, pour leur part, malgré des dotations de l'Etat, tout juste stables, sont de 240 000 €. L'excédent annuel 2024 est de 36 000 € ; il témoigne de ce « retour à la normale » et traduit surtout la bonne santé financière de la commune. Oui, le montant de cet excédent permet largement de couvrir le montant des annuités d'emprunt (environ 15 000 €).

La section d'investissement qui finance, depuis 3 ans, les études, les travaux et l'équipement de la Maison Commune, reste toujours élevée. Son exécution budgétaire traduit un équilibre fragile entre paiement des entreprises, débloquages des emprunts et encaissement « aléatoires » des subventions.

Si les investissements, réalisés depuis quelques années, sont faits pour l'avenir de la commune, les prochaines décisions budgétaires et leur exécution devront être prises avec rigueur et sérieux.

> LES INVESTISSEMENTS



NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE, NOUVEAU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE !

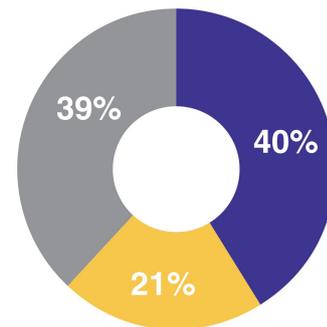
La rentrée de septembre 2025 sera l'occasion de concrétiser l'élargissement du regroupement pédagogique à la commune de Davayat ; certains enfants de la commune feront leur rentrée à Davayat pendant que les autres reprendront le chemin d'Yssac-la-Tourette ou de Gimeaux.

Le nouveau regroupement pédagogique, géré par le Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Davayat-Yssac-la-Tourette-Gimeaux (SIRPDYG), fonctionnera en 4 jours et sera composé de 5 classes. Les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2025/2026 sont de 123 élèves (52 en 2024-2025). 23 élèves domiciliés à Gimeaux seront inscrits au RPI, soit 19% des effectifs. Néanmoins, l'école de Gimeaux accueillera 49 élèves répartis dans les deux classes. Les accueils périscolaires, assurés par la Communauté de communes (garderie du matin et du soir), se dérouleront à Yssac-la-Tourette et Davayat ; les horaires ont été harmonisés ; les enfants seront accueillis le matin à partir de : 7h00 et le soir jusqu'à 18H45. Ces horaires pourront être modifiés s'il n'y a aucune fréquentation sur certaines plages horaires.

Un circuit de ramassage scolaire sera mis en place entre les 3 communes, matin et soir. Assuré par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, le transport des élèves sera gratuit à partir de septembre.



> RÉPARTITION DES ÉLÈVES



■ Ecole de Gimeaux
■ Ecole de Yssac-la-Tourette
■ Ecole de Davayat

LA LOCALISATION DES CLASSES

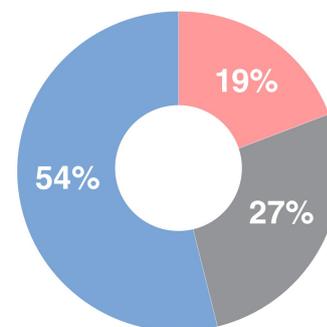
- Ecole d'Yssac-la-Tourette : 1 classe (Mme Helluin)
« petite et moyenne section »
- Ecole de Davayat : 2 classes (Mme Gay et Mme Moulin-Sol)
« moyenne, grande section, CP et CE1 »
- Ecole de Gimeaux : 2 classes (Mme Réault et Mme Voisin)
« CE2, CM1 et CM2 »

LES HORAIRES SCOLAIRES DES 3 ÉCOLES

- Yssac-la-Tourette : 8H30-12H00 / 13H30-16H00
- Davayat : 8H45-12H15 / 13H45-16H15
- Gimeaux : 9H00-12H30 / 14H00-16H30



> COMMUNE DE RÉSIDENCE DES ENFANTS



■ Commune de Gimeaux
■ Commune de Yssac-la-Tourette
■ Commune de Davayat

ÉTÉ 2025. les horaires

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront ouverts :

Le lundi de 16h00 à 18h45. Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 18h45

FERMETURE :

Du 31 juillet au jeudi 14 août inclus
(réouverture lundi 18 août après-midi).

Permanence des élus, le vendredi 1^{er} août de 16h00 à 18h00.
En cas d'urgence, contacter le maire et les adjoints.

AGENDA

- **Lundi 1^{er} septembre :** rentrée scolaire
- **Vendredi 5 et Samedi 6 septembre :** fête patronale, Amicale Laïque
- **Mardi 11 novembre :** cérémonie du 11 Novembre
- **Vendredi 28 novembre :** bar à huîtres, Amicale Laïque
- **Vendredi 5 et Samedi 6 décembre :** Téléthon
- **Samedi 13 décembre :** Noël des Enfants, Amicale Laïque
- **Dimanche 14 décembre :** Marché de Noël, Noël Magique

LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

L'ADUHME, l'agence des énergies du Puy-de-Dôme, a une mission de conseil et d'accompagnement des communes de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge (Conseil en énergie partagée) ; elle a récemment dressé le profil énergétique 2024 de la commune tant au niveau de l'éclairage public, que du patrimoine bâti communal. Les efforts et décisions prises par la municipalité (et les précédentes) portent aujourd'hui leurs fruits dans un contexte « de l'énergie » en mutation et pas toujours très stable.

Après une période stable de 2020 à 2022, la consommation énergétique a sensiblement diminué entre 2023 et 2024 (environ 20%), principalement en raison de la baisse des consommations liées à l'éclairage public. Après une forte augmentation des dépenses en 2023, dues à l'explosion des prix de l'énergie, 2024 se situe en dessous des années précédentes. La baisse des

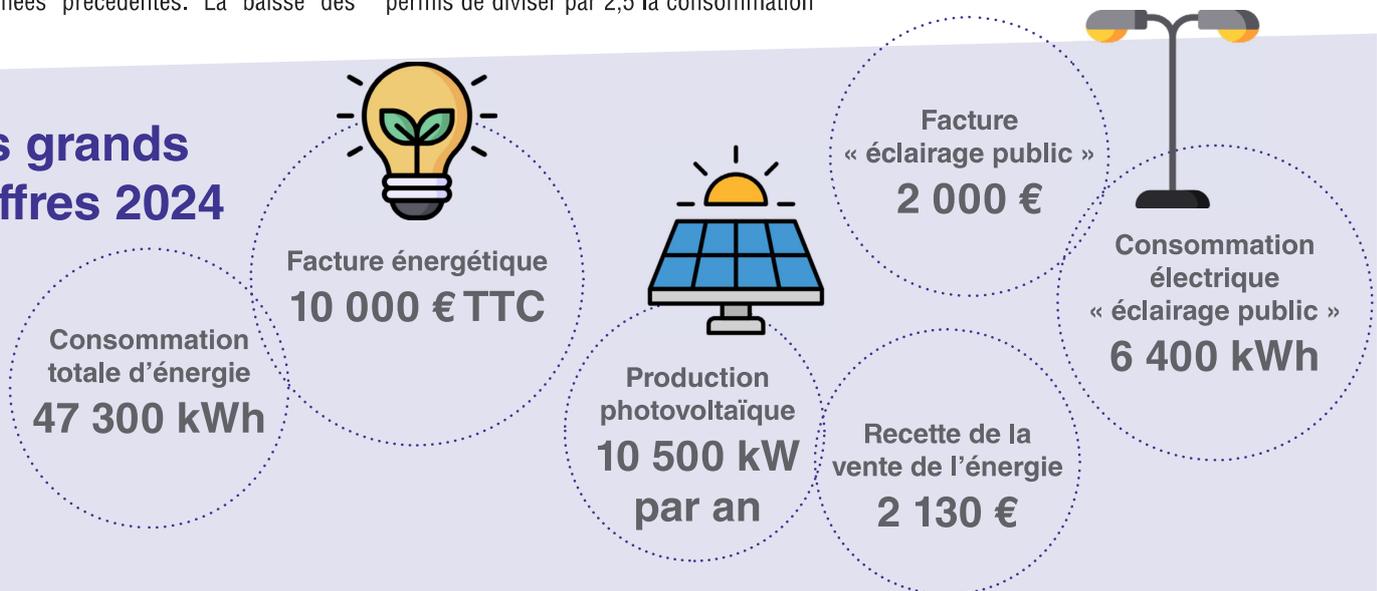
consommations a donc permis de contrer la hausse des coûts des énergies.

Entre 2022 et 2024, avec une consommation réduite de moitié, la dépense liée à l'éclairage public a fortement diminué de plus de 45%. Les ajustements des horaires d'extinction en milieu de nuit, combinés au remplacement de tous les luminaires, ont permis de diviser par 2,5 la consommation

annuelle. Sans action, la facture 2024 serait de l'ordre de 4 500 €.

La production de l'installation photovoltaïque sur le toit de l'église est conforme aux prévisions, soit 10 500 kWh par an. Cette production couvre virtuellement la moitié de la consommation électrique des bâtiments.

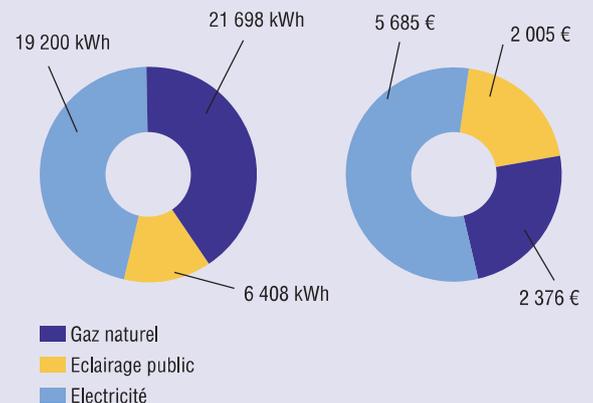
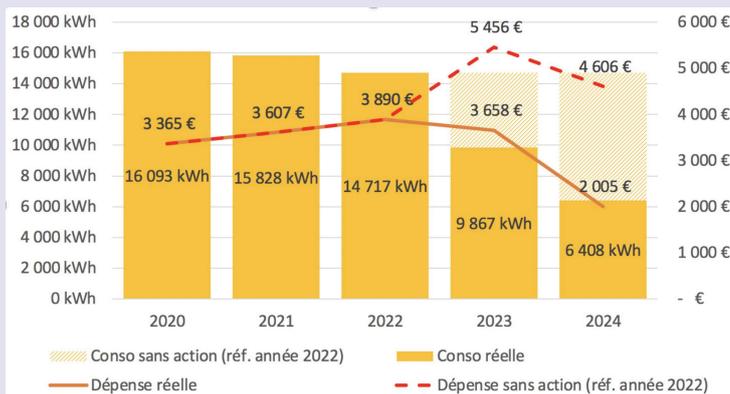
Les grands chiffres 2024



Les fournisseurs d'énergie de la commune



Eclairage public : évolution des consommations et de la facture



Les consommations et les factures énergétiques 2024